

Monaco, le **18 MAI 2016**

Madame Béatrice DOBO
Secrétaire Générale
SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA
COMMUNE
c/o Union des Syndicats de Monaco
28 boulevard Rainier III
BP 113
98002 MONACO Cedex

Référence : CM/2013-12913

Madame le Secrétaire Général,

Par courriers des 18 novembre 2014, 17 avril et 30 juin 2015 et lors de nos échanges intervenus à l'occasion de la réunion organisée le 12 novembre 2015 au sein des locaux de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, vous avez souhaité que soit étendu aux mois de juillet et août le bénéfice des « *Titres Restaurant* » en faveur de certains des personnels affectés auprès des établissements d'enseignement de la Principauté.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement Princier, après avoir examiné attentivement la situation desdits personnels, a décidé d'octroyer désormais, à l'instar du dispositif mis en place en faveur des Agents de service en 2013, le bénéfice de 10 « *Titres Restaurant* » sur 12 mois (au lieu de 10 actuellement) au Coordonnateur de Projet Périscolaire, aux Secrétaires, Attachés, Factotums, Magasiniers, Techniciens et Concierges des établissements scolaires, lesquels bénéficient sensiblement du même nombre de jours de congés annuels que le personnel affecté au sein des Services Administratifs de l'Etat.

Le nécessaire a été fait afin que cette mesure soit effective dès cet été, étant précisé que la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports en informera les agents concernés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Valérie VIORA-PUYO
Directeur

